

Décembre 2009



Bonjour à toutes et à tous,

Nous profitons de cette période des fêtes pour vous envoyer un peu d'information et c'est avec un objectif de rejoindre le plus de propriétaires possibles que nous la faisons parvenir aux membres mais aussi aux non-membres.

Membres du conseil d'administration de l'Union des propriétaires et citoyens du lac vert de Montpellier Inc. depuis le 18 juillet 2009:

Hélène Crevier, présidente
Octave Legault, vice-président
Pierre Brazeau, trésorier
René Langelier, secrétaire
Gilles trottier, administrateur

Remerciements au président sortant, M. Roger Legault :

Nous tenons à remercier sincèrement M.. Roger Legault, fervent passionné de canots, pour son implication et son engagement de plusieurs années (depuis 2001) ans au sein du conseil d'administration dont 4 ans à titre de président. Il a succédé à M. Duquette qui était président depuis la création de l'Union en 1994. M. Legault a su encourager la participation de chacun et donner valeur aux positions des gens tout en sachant utiliser les forces de chacun. Fier défenseur de l'environnement, il a participé à la table environnementale de la municipalité de Montpellier et exerce toujours une participation active au sein du comité environnement de l'union des propriétaires et citoyens du lac vert dont il détient le rôle de présidence.

Mot de la présidente :

Tout d'abord, en mon nom personnel et au nom des membres du conseil d'administration, je vous souhaite à vous et à votre famille, un beau temps des fêtes, et vous offre mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de prospérité pour l'année 2010.

Je voudrais maintenant vous présenter les membres du conseil d'administration tel que déterminé lors de notre assemblée générale annuelle du 18 juillet 2009. Tout d'abord, un nouveau membre qui a accepté un premier mandat, Gilles trottier, qui, même s'il est un récent propriétaire au lac, se rend disponible et s'implique activement à sa vie communautaire. Il apporte une contribution enrichissante lors des réunions du conseil d'administration. René Langelier, résident permanent du lac Vert, qui relève son deuxième mandat à titre de secrétaire et qui, par ses expériences de travail et du milieu de la politique municipale, offre de judicieux conseils à l'équipe. Pierre Brazeau, qui a agit à titre de trésorier, est un membre essentiel du conseil d'administration alors qu'il tient à jour les finances et les listes de membres de l'Union. C'est parce qu'il fait preuve de rigueur et d'une discipline exemplaire, que les membres peuvent lui faire confiance. Octave Legault, un doyen et résident permanent du lac Vert, participe activement à l'équipe en jouant le

rôle de mémoire historique du lac Vert et de Montpellier. Octave est bien connu de la communauté de Montpellier et a des connexions qui sont bien utiles au conseil d'administration. Il participe à toutes les réunions du conseil municipal et nous communique les informations importantes. Il est toujours disponible pour le travail de bras lors des activités sociales de l'union. Et moi, Hélène Crevier, qui ai entrepris un 4ième mandat dans le conseil d'administration et qui a pris la relève de Roger Legault, au rôle de présidence. Défi que j'apprécie relever et que j'espère, saura répondre à vos attentes. Je peux sincèrement dire que le conseil d'administration forme une bonne équipe, et que chaque membre, par ses différentes expériences et forces, apporte une contribution utile et valable.

Cela dit, nous voulons réitérer qu'un des objectifs principal du C.A. pour l'année 09-10 est le recrutement des membres. Pour ce, notre message est clair : nous tenons à répondre, non seulement à vos attentes et à vos besoins mais aussi à réunir une majorité de citoyens et de propriétaires au Lac vert. L'Union, qui a été créée et incorporée en 1994, existe afin d'exercer un pouvoir de force lorsque vient le temps de faire des représentations et des revendications. Nous avons besoin de savoir que les décisions et les actions sont faites par et pour une majorité.

Permettez-moi ici rappeler la raison d'être de l'union qui est de : **sauvegarder et promouvoir la qualité de vie de ses membres.** De plus, j'aimerais en rappeler les buts généraux, qui sont entre autres : de promouvoir et défendre les intérêts des membres en assurant les représentations utiles auprès des autorités compétentes, de protéger le milieu et l'environnement du Lac Vert, de promouvoir et favoriser un environnement sain et sûr, d'assurer la communication et la diffusion d'informations auprès des membres. de regrouper les membres et favoriser les activités sociales; d'inciter et encourager les initiatives en conformité avec la raison d'être de l'association; d'adapter et harmoniser les actions de l'association avec les règles et les lois promulguées par les diverses instances gouvernementales, d'acquérir ou posséder les biens meubles et immeubles et les équipements nécessaires pour réaliser les objectifs de l'association; de recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; recueillir des fonds pour des fins charitables;

Vous conviendrez sûrement que la raison d'être et les buts rejoignent et représentent nos intérêts à tous et c'est cela qui est important. Nos intérêts communs, la propreté de notre lac, la sécurité, la préservation de notre environnement.

En étant membre, nous nous tenons informé, nous avons un canal pour formuler nos demandes, pour faire des revendications communes, pour faire partie intégrale des décisions. Par le biais d'activités sociales, comme l'épluchette de blé d'inde, nous sommes aussi en mesure de rencontrer nos voisins et partager et ceci a souvent comme conséquence le désir de veiller sur chacun et d'accroître la sécurité des résidents du Lac.

Je vous invite donc, membres et non-membres, à nous communiquer vos commentaires et vos attentes, par écrit ou verbalement et ce, dans le but de bien vous servir et de travailler pour vous, toujours dans le cadre de nos capacités et de notre mandat. Nous avons aussi l'intention de procéder à un sondage dans les prochains mois afin d'obtenir les commentaires de gens. Ce dossier est à suivre.... Si vous désirez de plus amples informations ou désirez partager vos commentaires, vous pouvez communiquer avec moi au 819-643-3244 ou au 819-428-3244, ou avec tout autre membre du conseil d'administration.

Comité environnement :

Ce comité permanent de l'union est un comité très actif composé de : Roger Legault, qui en assume la présidence, de Andrée Le Quéré à titre de rapporteur, Jean-Marie Romeder, à titre de secrétaire, de Suzanne Faure et de Richard Strasbourg. Ce groupe, composé de gens très engagés, se rencontre à raison de 5 -6 fois par année. Leurs préoccupations et leurs actions sont centrées sur la protection de notre environnement. Ils initient des actions concrètes en regard avec cet objectif. Toujours dans le cadre de notre participation au réseau de surveillance des lacs, des mesures de transparence du lac vert ont été prises l'été dernier et les résultats vous seront livrés lors de l'assemblée générale annuelle de l'été prochain. Nous désirons profiter de l'occasion pour souligner l'implication des membres de ce comité et les remercier chaleureusement pour leur beau travail. À titre d'information, vous trouverez ci-joint une copie de leur rapport d'activités de l'an dernier, lu lors de notre assemblée générale annuelle du 18 juillet dernier.

Actions récentes du conseil d'administration :

Le conseil d'administration s'est rencontré à 4 reprises depuis L'A.G.A. et assure les suivis aux dossiers réguliers. De plus nous avons procédé à l'inscription des nouveaux représentants au registre des entreprises du Québec comme nous devons le faire lorsqu'il y a des changements au sein du Conseil d'administration. Voici donc les principales actions entreprises par le conseil d'administration depuis l'été dernier :

Épluchette de blé d'inde 2009 : L'épluchette de blé d'inde annuelle a été un succès. Le beau temps était de notre côté et la bonne participation (plus de 70 participants) a contribué à la convivialité de l'atmosphère et au succès de l'événement. De plus, suite à une excellente initiative de Mme Sophie L'Allier et de Mme Karine Duquette, les enfants ont bénéficié d'un accueil à leur couleur, d'une animation dynamique et ont eu de belles surprises, tout cela dans un beau coin enfant, bien aménagé. Gros mercis et bravo à Sophie et à Karine ainsi qu'aux jeunes assistantes- animatrices pour avoir rendu cette activité des plus plaisantes pour les jeunes et les enfants. Nous tenons aussi à remercier M. Claude L'Allier pour avoir mis son terrain à notre disposition encore une fois cette année. Ce site répond bien aux besoins de cette activité. Merci aussi à Pierre Brazeau et à Octave Legault, Gilles Trottier et René Langelier, du conseil d'administration pour la nourriture, le matériel et la préparation du site.

Lettre à la municipalité suite à un incident de débordement du petit lac : Nous avons écrit une lettre stipulant le besoin pour la municipalité de Montpellier de poser les actions pour prévenir la récurrence d'un tel incident. Résultat : La municipalité a posé des piquets d'identification des ponceaux pour l'instauration d'une routine d'entretien régulier de ces derniers.

Lettre à la Municipalité pour demande de réparation de la côte du chemin du lac vert : Nous avons demandé à la Municipalité de procéder à des travaux de réfection de l'asphalte de la côte, pour des raisons de sécurité. Résultat : Une réponse écrite stipulant que la Municipalité traitait cette demande avec sérieux. Montant réservé au budget et travaux d'asphalte faits à quelques sections de la côte.

Représentation et présence conférence sur l'environnement : René Langelier et Octave Legault ont assisté à une conférence-formation d'une journée sur l'environnement et sur les divers types d'installation septiques et ont rapporté, au conseil les informations recueillies.

Représentation et présence conférence de maître Jean-François Girard : Quatre membres du conseil d'administration ont assisté à la présentation organisée par l'association du Lac Shryer. Après avoir demandé à Maître Girard, Hélène Crevier a obtenu sa présentation power point. Deux copies papiers sont disponibles pour consultation. Vous pouvez communiquer avec Jean-Marie Romeder, secrétaire du comité environnement ou Hélène Crevier si vous désirez consulter ce document.

Lettre au nouveau conseil municipal : Une lettre a été envoyée dans les buts, de féliciter le maire et le nouveau conseil municipal, de présenter les représentants de l'union des propriétaires et citoyens du lac vert et de réitérer nos attentes face aux actions du conseil visant à favoriser la préservation de l'environnement tel que la réactivation de la table environnementale et de souligner notre désir de saine collaboration entre les deux groupes.

Lettre à la municipalité suite à la résolution des membres de l'Union lors de l'Assemblée générale annuelle du 18 juillet 2009 : Lettre formulant la demande de procéder à une résolution du conseil d'appuyer l'intention de l'union d'implanter un système de vignettes pour identifier les embarcations des propriétaires au lac vert. Et d'ensuite entreprendre les actions pouvant mener à un règlement municipal à cet effet.

Nous serons en mesure de vous mettre à jour sur les dossiers et actions lors de notre prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu l'été prochain. Vous recevrez, quelques semaines avant, l'avis de convocation et l'ordre du jour. Il est à noter que vous pouvez vous présenter lors de cette assemblée et devenir membre sur place en plus de bénéficier d'un droit de vote lors de cette même assemblée.

Internet haute vitesse : Pour les intéressés et à titre d'information, l'internet à haute vitesse est maintenant disponible par Télébec, au Lac vert. Cela saura certainement faire des heureux qui ont fait plusieurs demandes et des démarches à cet effet.

Site web : Nous avons demandé à Josée Bélisle, conceptrice du site de nous le présenter : «Un site Web pour les citoyens du lac Vert de Montpellier, QC :

Vous trouverez sur le Web, le site **lacvert.org** Il s'agit d'un site de nouvelles et d'échange pour tous les citoyens au lac Vert. Par manque de temps, je n'ai pas pu l'actualiser beaucoup depuis sa création en septembre 2007, mais il devrait être plus dynamique à partir de janvier 2010. Vous y retrouverez une section pour les coordonnées et les activités de notre association (Union des propriétaires et citoyens du lac Vert), une section dédiée au comité Environnement (particulièrement actif au lac Vert), et un forum pour discuter de tout ce qui vous intéresse au lac Vert, que ce soit la fréquence du ramassage des ordures ou pour vendre votre pédalo.

J'ai créé ce site, d'abord parce que je pouvais le faire (je suis conceptrice de sites Web) ensuite parce que c'est important pour moi de contribuer au mieux être collectif. Voilà mes quelques heures de bénévolat, qui je l'espère, favoriseront la communication et les bons échanges entre nous. J.B.» Nous tenons à souligner et à remercier chaleureusement Josée pour cette initiative. Bien que ce site ne soit pas encore complet, nous vous invitons à aller voir et à en suivre ses développements. Josée nous disais aussi avoir l'intention de le rendre autogéré et nous offrira une formation à cet effet.

Nous espérons que cette lecture a su vous intéresser et vous offrons, encore une fois tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Hélène, Gilles, Octave, Pierre, René

SOYEZ MEMBRE ET GARDONS CONTACT !

L'Union des propriétaires et citoyens du Lac Vert de Montpellier Inc., par le biais de son Conseil d'Administration, désire communiquer de la façon la plus efficace avec ses membres.



Pour :

- Faire connaître aux membres le calendrier des activités
- Fournir rapidement toute information utile relative à la vie autour du Lac
- Permettre aux membres qui le souhaitent d'informer ou d'adresser une demande aux membres du Conseil

RENOUVELLEMENT

NOUVEAU MEMBRE

Nom (s) du (des) Propriétaire (s)

Adresse au Lac Vert	Montpellier, JOV 1M0	
Adresse postale	Ville : _____ Code Postal : _____	
Téléphone au Lac Vert	Téléphone (Autre)	Cellulaire
819-		
Adresse courriel		

	Vos commentaires
--	-------------------------

Veuillez inclure votre paiement (\$20 par propriétaire) avec ce formulaire et nous le retourner au : **10 A, rue Duquette, Montpellier (Québec) JOV 1M0**

Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier, P.Q.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Rapport à l'assemblée Générale Annuelle (AGA) du 18 juillet 2009

MEMBRES DU COMITÉ : Roger Legault (président), Andrée Le Quéré (rapporteur), Jean-Marie Romeder (secrétaire), Richard Strasbourg, Luigi Ingenito et Silvia Santamaria (du début à novembre 2008), Suzanne Faure (depuis septembre 2008).

HISTORIQUE :

Le comité Environnement a été mis sur pied en juillet 2005 et poursuit ses activités depuis cette date. Le comité présente à tous les membres un compte rendu annuel de ses activités à chaque AGA. De plus, un compte rendu écrit de chaque réunion du Comité Environnement est remis au Conseil d'Administration de l'Union.

Le mandat du comité est : sauvegarder et protéger l'environnement du lac et la qualité de l'eau.

POINTS SAILLANTS DES ACTIVITÉS : SEPTEMBRE 2008 À JUILLET 2009

1. RÉUNIONS

Le comité s'est réuni 6 fois durant cette période de temps. De plus, certains membres ont assisté à d'autres réunions pertinentes aux activités du comité.

2. TRANSPARENCE DE L'EAU DU LAC VERT

Dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV) du Ministère de l'Environnement du Québec, le comité a poursuivi la prise de mesures de transparence au cours de l'été 2008. Les résultats demeurent excellents puisque la transparence moyenne pour 2008 est demeurée à environ 8.5 mètres dans chacune des 3 fosses profondes où sont prises les mesures.

Les mesures pour 2009 sont en cours. Ces mesures doivent être prises aux 2 semaines de juin à octobre et nécessitent des conditions climatiques favorables pour la visibilité dans l'eau. Plusieurs propriétaires ont accepté de prendre la relève pour effectuer ces mesures et nous les en remercions. Il s'agit de : Marcel et Andrée Fournier, Luc Parent, Raymond Duquette, Kevin Fahey, Suzanne et Lise Faure. Une formation pour cette activité a été organisée le 13 juin 2009.

Jean-Marie Romeder continuera d'assurer la coordination de ces activités et l'envoi des données au ministère de l'Environnement pour fins d'analyse.

3. VÉGÉTALISATION DES RIVES ET ACHAT DE PLANTES

La végétalisation des rives sert de rempart contre l'érosion et permet d'éviter le ruissellement des eaux qui entraînent sédiments et éléments nutritifs (dont le phosphore) dans le lac. C'est avec cet objectif en vue et dans le contexte des priorités de la table environnementale du maire de Montpellier que le Comité Environnement a mis sur pied les activités suivantes :

*Une rencontre entre les propriétaires du lac Vert et Carl Poirier de la ferme HLF de Chénéville a été organisée le 31 août 2008 sur la propriété des Forgues pour discuter des approches de végétalisation des rives et leur application au lac Vert. Plusieurs riverains ont participé à cette rencontre très informative.

*Lors de la rencontre de la Table environnementale du 24 janvier 2009, le maire de Montpellier a confirmé aux représentants des trois lacs (Vert, Schryer, Lemery) qu'un budget de \$5000 serait disponible pour la végétalisation des rives. Les représentants des 3 lacs après discussion ont déterminé la répartition des fonds : à 50%(\$2500) lac Schryer, 25%(\$1250) lac Vert, 25%(\$1250) lac Lemery.

Le comité s'est engagé à utiliser ces fonds pour offrir des plantes subventionnées à tous les riverains. Le comité a communiqué avec Carl Poirier de la ferme HLF pour déterminer la façon de procéder pour l'achat des plantes afin d'avantager les propriétaires du lac Vert au niveau coûts, nombre et types de plantes acquises.

Par la suite tous les riverains ont été contactés par courriel (23), par poste (47), par lettre livrée à domicile (5), pour les renseigner sur l'offre, sur les plantes disponibles et obtenir leurs choix de plantes s'il y avait intérêt. Les plantes offertes sont celles privilégiées pour la végétalisation des rives soit le myrique baumier, le cornouiller, les iris versicolor et les vignes. 13 personnes ont répondu à l'offre. Les plantes acquises pour le \$1250 alloué (livraison comprise) ont été réparties de façon égale entre les riverains qui avaient exprimé leur intérêt. Elles ont été livrées par la ferme HLF le 6 juin 2009. Carl Poirier a fourni de son temps à cette date pour offrir aide et conseils sur l'aménagement et l'entretien de ces plantes.

Le comité remercie en particulier Andrée le Quéré pour avoir mené avec succès ce dossier important pour maintenir la santé du Lac Vert.

4. MISE SUR PIED DU COMITÉ OFFICIEL DES INSTALLATIONS ET DE LA VIDANGE SEPTIQUES À LA MUNICIPALITÉ

Un comité officiel des Installations et de la vidange septiques a été créé à la Mairie de Montpellier suite à une proposition du maire à la réunion de la Table environnementale le 24 janvier 2009 et ratification par le Conseil municipal le 6 avril 2009. Serge Dupuis, propriétaire au Lac Vert, a accepté la présidence de ce comité. Les membres incluent Denis Lapalme, président de l'association du Lac Schryer, Pierre Bernier, président de l'association du Lac Lemery; André Beaulieu du Lac Schryer sera secrétaire. Yves Gauthier, conseiller municipal, sera membre de ce comité et fera le lien avec la municipalité.

Ce comité a vu le jour grâce aux efforts soutenus des présidents des 3 lacs et de leurs bras droits, efforts qui ont exigé au fil des mois précédents plusieurs rencontres, discussions, recherche de renseignements, lettres pour s'assurer qu'une approche rigoureuse et professionnelle soit adoptée par la Mairie en ce qui concerne la conformité aux règlements des installations et vidange septiques de nos 3 lacs et ainsi assurer la santé de nos lacs et de notre environnement.

Serge Dupuis, président du comité, nous fera séparément un compte rendu du mandat et activités de son comité.

Rappelons que 6 lacs sur 24 de la MRC ont des cyanobactéries dont le lac Schryer et qu'une des sources majeures de cette contamination provient des installations septiques.

La MRC, dans le cadre du programme PAPA (Programme d'Aide à la Prévention d'Algues bleu-vert) appuyée d'une subvention de \$70,000 dont \$24,000 pour le lac Schryer reliée à ce programme, supervise le programme d'inspections des installations septiques de la région en collaboration avec les municipalités. La MRC a été en appel d'offres pour choisir une compagnie spécialisée de consultants qui commencera fin juillet les inspections.

Dans le cadre de la protection de l'environnement de nos 3 lacs, une conférence a été organisée par l'Association du lac Schryer. Il s'agit de Jean-François Girard avocat spécialiste en droit environnemental qui est venu faire une excellente présentation le 27 juin 2009. Tous y étaient bienvenus et Richard Strasbourg s'est occupé de la vente des billets pour les intéressés du lac Vert.

CONCLUSION

Les activités du Comité ont été nombreuses et fructueuses cette année. Entre autre, le Comité Environnement voit dans la mise sur pied du comité municipal des Installations et de la vidange septiques un geste concret qui devra nous permettre de mieux participer aux démarches visant à assurer une gestion systématique et efficace des installations septiques pour nos 3 lacs. Nous sommes d'autant plus reconnaissant que Serge Dupuis ait accepté la présidence de ce comité.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'une d'entre nous.

Merci.

Le Comité Environnement
Roger Legault
Jean-Marie Romeder- Andrée Le Quéré
Richard Strasbourg
Suzanne Faure

UNION DES PROPRIÉTAIRES ET CITOYENS DU LAC VERT DE MONTPELLIER INC.

Décembre 2010

Bonjour à toutes et à tous,

Les membres du Conseil d'administration de l'Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc. vous offrent leurs meilleurs vœux en cette période des Fêtes et désirent par la présente vous mettre à jour quant aux activités de l'Union au cours de l'an 2010. Dans le but de renseigner le plus grand nombre de propriétaires possibles au lac Vert de Montpellier, nous faisons parvenir cette lettre aux membres ainsi qu'aux non-membres.

Membres du conseil d'administration de l'Union des propriétaires et citoyens du lac vert de Montpellier Inc. suite aux élections de l'assemblée générale du 18 juillet 2010:

Hélène Crevier, présidente
Octave Legault, vice-président
Pierre Brazeau, trésorier
Suzanne Faure, secrétaire
Gilles Trottier, administrateur

Mot de la Présidente :

Tout d'abord, en mon nom personnel et au nom des membres du Conseil d'administration, je vous souhaite à vous et à votre famille, un beau temps des Fêtes, et vous offre nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de prospérité pour l'année 2011.

IN MEMORIAM

Nous avons eu la grande tristesse cette année d'apprendre le décès de deux propriétaires au Lac Vert et membres de l'Union : M. Roger Legault (ancien président de l'Union et du Comité Environnement) ainsi que Mme Josée Bélisle. Nous offrons nos profondes condoléances à leurs familles et amis à qui nous envoyons aussi une pensée bien spéciale en cette période difficile. Ils nous manqueront énormément.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre Conseil d'administration accueille un nouveau membre cette année, Suzanne Faure. Suzanne est propriétaire au lac depuis 1981 et membre du comité d'Environnement de l'Union. Suzanne a été élue lors de l'Assemblée générale tenue en juillet dernier et a accepté de prendre le poste de Secrétaire de l'Union. Lors de cette même Assemblée générale, deux autres membres ont été réélus ; il s'agit d'Octave Legault notre doyen et vice-président et Pierre Brazeau, notre vigilant trésorier. Gilles Trottier poursuit la deuxième année de son mandat d'administrateur au Conseil. Nous avons procédé à l'inscription des nouveaux représentants au registre des entreprises du Québec comme nous devons le faire lorsqu'il y a des changements au sein du Conseil d'administration.

Je suis heureuse et fière de présider le Conseil d'administration et de travailler avec une équipe si dynamique et engagée qui, comme vous, tient à cœur de préserver la qualité de vie et de l'environnement au Lac Vert de Montpellier.

ACTIVITÉS RÉCENTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à 2 reprises suite à l'Assemblée générale du 17 juillet 2010, en plus des rencontres individuelles et appels multiples reliés au dossier de la coupe forestière prévue dans le bassin versant du lac Vert.

Voici un bref aperçu des activités de l'Union au cours de l'année et une mise à jour, qui je présume est très attendue, du dossier des coupes forestières.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DES MEMBRES

L'AGA a eu lieu le 17 juillet 2010 en après-midi. En plus de l'ordre du jour régulier et de la présentation des rapports, il y a eu présentation des faits et démarches entreprises dans le dossier de la coupe forestière prévue pour l'hiver 2011 aux abords du bassin versant du lac Vert. Si certains d'entre vous ne sont pas au courant du dossier (nouveaux propriétaires, par exemple) ou si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec moi aux numéros ci-haut mentionnés.

Bien qu'il y ait eu une participation satisfaisante à l'AGA, nous désirons encourager le plus possible les gens à participer. Plusieurs personnes disent ne pas pouvoir venir car ils ont des visiteurs. C'est pourquoi nous avons pensé essayer une nouvelle formule l'été prochain : nous proposons de tenir l'AGA en avant-midi en commençant par un petit déjeuner. La réunion aurait lieu de 10 :00 à 12 :00 -12 :30 ce qui permettrait à tous de rentrer au chalet tôt et ainsi profiter de la présence de nos convives ou profiter d'une belle journée au lac...Qu'en pensez-vous ? Si vous avez des commentaires à cet effet, n'hésitez pas à communiquer avec l'un d'entre nous.

MEMBRES

Le recrutement des membres demeurent une activité importante et un objectif majeur. L'Union, qui a été créée et incorporée en 1994, existe afin d'exercer un pouvoir de force lorsque vient le temps de faire des représentations et des revendications. Nous avons besoin de savoir que les décisions et les actions sont faites par et pour une majorité.

Afin de bien vous représenter, l'Union doit compter parmi ses membres le plus grand nombre de propriétaires du lac Vert. Les dossiers dont traite votre Conseil d'administration touchent chacun d'entre nous et affectent l'avenir de notre lac. Il importe que vous appuyiez l'Union activement. Vos commentaires et suggestions sont importants ainsi que votre adhésion.

L'Union fait la force, c'est le cas de le dire !

Vous trouverez annexé à cet envoi, le **formulaire d'adhésion à l'Union 2011 (annexé)**. Je vous invite donc, membres et non-membres à compléter le formulaire et nous le retourner rapidement avec votre cotisation. Ceci nous assure de votre appui et engagement et nous permet de communiquer avec vous rapidement au besoin et de garder nos dossiers à jour. Je vous invite également à nous communiquer vos commentaires et vos attentes, par écrit ou verbalement et ce, dans le but de bien vous servir et de travailler pour vous, toujours dans le cadre de nos capacités et de notre mandat. Si vous désirez d'autres renseignements ou désirez partager vos commentaires, vous pouvez communiquer avec moi ou avec tout autre membre du Conseil d'administration aux numéros cités plus haut.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Ce comité permanent de l'Union est un comité très actif composé d'Andrée Le Quéré qui en assume la présidence, Jean-Marie Romeder, qui agit à titre de secrétaire, de Suzanne Faure et de Richard Strasbourg. Leur mandat et actions visent la protection de notre environnement. Dans le cadre de notre participation au Réseau de surveillance des lacs, des mesures de transparence du lac Vert ont été prises l'été dernier comme à chaque été depuis quelques années et les résultats demeurent excellents. Nous désirons profiter de l'occasion pour souligner l'engagement et l'implication des membres de ce comité et les remercier chaleureusement pour leur travail. Si vous désirez obtenir une copie de leur rapport d'activités de l'an dernier, lors de notre assemblée générale annuelle du 17 juillet dernier, je vous invite à communiquer avec Suzanne Faure, secrétaire du C.A. et membre du comité Environnement. Elle se fera un plaisir de vous envoyer une copie.

Le comité Environnement se ferait un plaisir d'accueillir comme membres d'autres propriétaires intéressés. N'hésitez pas à communiquer avec l'un de ses membres. Votre contribution serait grandement appréciée.

De plus, j'aimerais souligner que Jean-Marie Romeder représente le lac Vert au **Comité (municipal) consultatif en Environnement (CCE)** récemment mis sur pied par le maire Pierre Bernier et le conseiller municipal André Beaulieu. Sophie Morin en assure la présidence intérimaire. M. Romeder nous fera un bilan des dossiers traités par ce comité lors de notre prochaine AGA. Nous remercions M. Romeder d'avoir accepté de siéger à ce comité.

ÉPLUCHETTE DE BLE D'INDE 2010

L'épluchette de blé d'inde annuelle a été un franc succès. Bien que le temps fût quelque peu incertain cette année, la bonne participation (plus de 50 d'entre nous) a contribué à la convivialité de l'atmosphère et au succès de l'événement.

Suite aux suggestions de plusieurs membres, cette année nous avons tenue l'épluchette un peu plus tôt en après-midi, soit de 13hres à 16hres. Il semble que cette formule ait été appréciée et nous referons de même l'an prochain.

Au nom de nous tous, j'aimerais dire un gros merci à Mme Sophie L'Allier pour sa contribution à ce succès surtout pour les enfants qui ont bénéficié d'un accueil coloré, garni de belles surprises dans un beau coin enfant, bien aménagé. Nous tenons aussi à remercier M. Claude L'Allier pour l'accès à son beau terrain encore une fois cette année. Ce site accueillant répond bien aux besoins de cette activité.

Merci aussi à Pierre Brazeau, Octave Legault et Gilles Trottier du Conseil d'administration pour l'achat et la préparation de la nourriture et du matériel ainsi que pour la préparation du site.

PANCARTES

Certains d'entre vous ont sans doute remarqué que la cure de rajeunissement des pancartes nominatives (noms et rues) est commencée. En effet, Octave Legault nous propose de nouvelles couleurs qui rendent les pancartes plus visibles mais aussi qui en rendront l'entretien plus facile. Un petit groupe continuera le travail au printemps, y inclus peindre, enlever les pancartes des propriétaires qui ont quitté et ajouter les noms des nouveaux propriétaires. Le tout devrait être complété au cours de l'été 2011.

COUPE FORESTIÈRE DANS LE BASSIN DU LAC VERT

Ce dossier important a retenu notre attention continue depuis mai dernier et l'énergie et les actions déployées ont été et demeurent importantes.

L'enjeu est que le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) doit approuver sous peu une modification au plan quinquennal des compagnies forestières et ainsi les autoriser à aller de l'avant avec les coupes prévues pour cet hiver (2011). Notre préoccupation touche l'impact de ces coupes dans le bassin versant, entre autre de minimiser les risques sur la qualité de l'eau du lac Vert.

ACTIONS PRISES

Lors de notre assemblée générale du 17 juillet dernier, j'ai fait une présentation détaillée du suivi de ce dossier important et des actions que les membres du Conseil d'administration et du Comité Environnement ont prises. Nous pouvons faire parvenir une copie de cette présentation à ceux qui n'ont pu venir à l'assemblée. Suite à cette présentation et à la discussion qui a suivie, l'assemblée a donné au Conseil d'administration le mandat d'aller de l'avant pour toute action nécessaire dans ce dossier. Nous avons aussi profité de la présence des propriétaires à l'épluchette en septembre pour faire une mise à jour du dossier. Pour ceux et celles d'entre vous qui ne sont pas au courant du dossier ou sont nouveaux propriétaires, vous pouvez communiquer avec moi pour en obtenir les points saillants.

Je vous rappelle les zones visées par la coupe : une zone au nord ouest du lac Vert couvrant le territoire situé partout en face des chalets et une autre zone située au sud du lac, entre le lac Clair et le lac Vert et autour du lac Clair.

En bref, nous avons eu plusieurs rencontres, échanges, appels téléphoniques avec le MRNF, le ministère de l'Environnement, le maire de Montpellier, un avocat-conseil. Nous avons également retenu les services d'un consultant en botanique pour effectuer une recherche de possibilités de plantes rares dans le secteur visé par la coupe forestière. Le coût de cet exercice a été de 500.00\$ et nous avons eu la contribution de la Municipalité pour la moitié des coûts. Cette démarche s'est avérée être un excellent investissement puisque lors de cette recherche préliminaire, qui a eu lieu en août 2010, des plantes rares ont été trouvées. Les données recueillies ont été communiquées au ministère de l'Environnement. Une demande de protection permanente qui identifierait ce site (celui situé au nord du lac, en face des chalets) comme Écosystème Forestier Exceptionnel (EFE) a été acheminée au MRNF et lors d'une conversation récente avec le représentant du MRNF, le processus est enclenché à Québec où l'on procédera à l'évaluation de la demande. Selon le MRNF, ce processus devrait aboutir au cours de l'année 2011. Il est important de noter aussi que les secteurs d'autres lacs sont aussi touchés par la présence de ces plantes et que cette zone protégée pourrait être assez imposante, d'après le consultant en botanique. Nous aimerions être en mesure de poursuivre l'exploration et l'étude plus approfondie dans la zone située au sud du lac. Il en revient à nous de prendre cette initiative puisque nous ne savons pas avec certitude si les Ministères procéderont à cette étude approfondie ni quand. De plus, il est à noter que la Municipalité a prévu une somme à cet effet dans son nouveau budget et que nous avons l'appui de M. le maire, Pierre Bernier déjà très actif dans ce dossier.

Une lettre officielle a été envoyée par nous au MRNF en juin dernier élaborant nos arguments pour s'abstenir de toute coupe dans le bassin versant. Nous avons eu deux rencontres de conciliation avec le MRNF, nous avons de plus remis par écrit nos recommandations pour protéger les endroits où se trouvent ces plantes ainsi que les rives entre le lac Vert et le lac Clair afin de minimiser les risques de détérioration du lac s'il devait y avoir malgré nos démarches, des coupes forestières dans le bassin versant du lac Vert.

Nous avons avancé un scénario tenant compte de nos préoccupations qui demeurent la conservation de la qualité de l'eau du lac, la préservation de la qualité visuelle du paysage (principalement pour la zone située en face des chalets) et l'élimination de chemins pour accéder au territoire.

J'aimerais noter l'appui continu du maire de Montpellier, Pierre Bernier, qui a lui-même effectué de nombreuses démarches en collaboration avec nous dans ce dossier important. De plus, les maires des

municipalités visées par les coupes touchant les secteurs ayant des plantes rares ont rencontré, eux aussi le MRNF et sont à étudier une stratégie pour empêcher le début des travaux avant que les études ne soient complétées. J'attends des nouvelles du maire à ce sujet.

Ce dossier est en évolution et les choses bougent vite ces temps-ci. En date de cet envoi, voici où nous en sommes y inclus ces **bonnes nouvelles toutes récentes**:

Le mandataire responsable des coupes forestières m'a confirmé cette semaine qu'ils renoncent à toute coupe dans le secteur nord ouest (toute la partie en face des chalets) que cette zone devienne protégée ou non puisqu'elle n'est plus opérable pour eux.

Les coupes prévues cet hiver sont remises à l'hiver prochain soit 2011-2012.

En novembre, une réponse officielle du MRNF m'a été envoyée comme présidente de l'Union dans laquelle le MRNF précise les critères selon lesquels les coupes devront être effectuées. J'ai eu plusieurs conversations avec le mandataire responsable de la coupe et les représentants du MRNF suite à cette lettre car elle suscite des questions et nous avons besoin de plus de précisions quant à la décision du MRNF. Nous sommes présentement en train de formuler une réponse officielle à cette lettre et nous vous ferons part des plans de suivis.

2011

Le dossier de la coupe forestière dans notre bassin versant demeure pour nous le dossier majeur de nos activités pour l'année 2011. Il y a encore plusieurs démarches à faire et nous devons trouver une façon de pouvoir poursuivre les études approfondies sur la présence de plantes rares et ce avant que les travaux de coupe ne commencent. Le représentant du MRNF m'a indiqué qu'une fois les travaux (chemins, coupes) commencés, ils ne peuvent les arrêter. Dans sa lettre de réponse à la conciliation, le MRNF nous indique que les travaux reliés aux chemins devront être faits en été car ces chemins réduisent de beaucoup l'apport en sédiments et les risques pour la qualité de l'eau. De plus, cette pratique sera la nouvelle norme pour toute coupe forestière à compter de 2011. Donc, notre principal défi pour le moment est de trouver les moyens d'assurer que l'étude approfondie de la présence de plantes rares dans le bassin versant du lac vert soit effectuée avant que la construction des chemins ne commence.

Comme vous pouvez le constater ce dossier demeure très actif. Nous avons accompli un bon bout de chemin mais avons encore beaucoup d'énergie à déployer... et nous pourrions faire appel à vous, si nécessaire, pour certaines démarches ou actions futures. À suivre...

En terminant, j'aimerais encore une fois au nom de l'équipe vous offrir à tous et à toutes nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Hélène, Suzanne, Gilles, Pierre et Octave

UNION DES PROPRIÉTAIRES ET CITOYENS DU LAC VERT DE MONTPELLIER INC.



Décembre 2011

Bonjour à toutes et à tous,

Comme le veut la tradition, les membres du Conseil d'administration de l'Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc. désirent vous offrir leurs meilleurs vœux pour la période des Fêtes et pour la nouvelle année. Nous profitons de plus de l'occasion pour vous mettre à jour quant aux activités de l'Union au cours de l'année 2011. D'abord, vous trouverez ci-dessous nos noms et coordonnées et sachez que nous sommes disponibles à vous donner des plus amples renseignements, à répondre à vos questions et à recevoir vos idées et commentaires.

Membres du conseil d'administration de l'Union des propriétaires et citoyens du lac vert de Montpellier Inc. suite aux élections de l'assemblée générale du 16 juillet 2011:

Hélène Crevier, présidente
Octave Legault, vice-président
Pierre Brazeau, trésorier
Suzanne Faure, secrétaire
Gilles Trottier, administrateur

Hélène Crevier et Gilles Trottier ont été réélus pour un autre mandat de deux ans. Nous vous remercions pour la confiance portée à notre égard.

Mot de la Présidente :

Tout d'abord, en mon nom personnel et au nom des membres du Conseil d'administration, je vous souhaite à vous et à vos proches, une bonne et belle année. Nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de prospérité pour l'année 2012. Nous avons eu, encore cette année une année occupée. La présente lettre vous fournira un peu d'information mais n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous désirez de plus amples détails sur un ou l'autre des dossiers.

IN MEMORIAM

Au cours de la dernière année, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de trois doyens et doyennes du lac Vert soit Monsieur MacDonald, Madame Cécile Levasseur et Madame Gaby Lamarche. Monsieur Jacques Aubry, conjoint de Geneviève Legault et fidèle ami de notre association est aussi décédé. Nous offrons nos sincères condoléances à leurs familles et amis.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre Conseil d'administration forme une équipe solide qui allie ses forces au service des objectifs de L'Union et travaille à la promotion de la qualité de vie au lac ainsi qu'à la protection du lac et de son environnement. Vous pouvez vous fier sur l'engagement, le sens des responsabilités et la rigueur de chacun de ses membres.

ACTIVITÉS RÉCENTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises suite à l'Assemblée générale du 16 juillet 2011. Des rencontres et de nombreuses conversations téléphoniques ont aussi eu lieu tout au long de l'année, plus spécifiquement en ce qui touche les dossiers de la coupe forestière et des conteneurs à recyclage et à déchets.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DES MEMBRES

L'AGA a eu lieu le 16 juillet 2011 en avant-midi. C'était une première de tenir la réunion en avant-midi plutôt qu'en fin de journée et la formule semble avoir été appréciée. Une bonne représentation des membres y a participé et les commentaires exprimés lors de l'AGA sur ce nouvel horaire ont été en général positifs.

A l'ordre du jour de l'AGA : rapport des administrateurs ; coupe forestière ; pancarte ; présentation des états financiers au 30 avril 2011 ; ratification des gestes posés par le conseil d'administration au cours de l'exercice 2010 / 2011; rapport du comité Environnement. De plus, il y a eu une présentation détaillée des démarches générales effectuées par le Conseil d'administration au cours l'année ainsi que des démarches particulières reliées au dossier de la coupe forestière, son évolution avec cartes géographiques à l'appui. **N.B.** Nous enverrons le procès-verbal de cette assemblée ainsi qu'une copie de la présentation power point avec l'avis de convocation de la prochaine assemblée au printemps prochain. Il devient de plus en plus important pour nous d'avoir votre adresse courriel pour vous joindre. Ceci facilite grandement les envois en plus d'être beaucoup plus économique.

MEMBRES/ FRAIS D'ADHÉSION/CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Le recrutement des membres demeurent une activité importante et un objectif majeur. L'Union, qui a été créée et incorporée en 1994, existe afin d'exercer un pouvoir de force lorsqu'il est nécessaire de faire des représentations ou revendications. Il importe que les décisions et les actions soient faites par et pour une majorité. De plus, les événements des dernières années nous confirment de plus en plus la valeur que les décideurs politiques portent à une Association de citoyens comme la nôtre.

Afin de bien vous représenter, l'Union doit compter parmi ses membres le plus grand nombre de propriétaires. Les dossiers traités touchent chacun d'entre nous et affectent l'avenir de notre lac. Il importe que vous appuyiez l'Union activement. Nous remercions tous les membres de leur appui et leur encouragement.

Nous aimerions spécialement interpeller les propriétaires et voisins qui ne sont pas membres et vous demander de contribuer à cet effort collectif, soit en devenant membre de l'Union ou par une contribution financière afin d'aider à maintenir les frais d'adhésion à un coût minimum.

Voici quelques exemples de dépenses financières cette année reliées aux activités de l'Union. Nous avons réussi à faire réduire de plus de 60%, la superficie prévue pour des coupes forestières dans le bassin versant, non seulement pour la conservation des paysages mais pour limiter l'apport de sédiments et favoriser la conservation de la qualité de l'eau. Une des démarches pour y arriver a été l'embauche d'un consultant en botanique qui est venu poursuivre l'inventaire de plantes rares commencé l'année dernière. De plus, dans le cadre du réseau de surveillance des lacs, nous avons poursuivi les mesures de transparence d'eau du lac et transmis des échantillons pour analyse physico-chimique de l'eau ce qui occasionnent des frais. Aussi, la pancarte d'accueil à l'entrée du lac Vert ainsi que les pancartes nominatives de tous les propriétaires ont été complètement repeintes.

Tous les propriétaires au lac, membres de l'Union ou non, bénéficient concrètement du travail bénévole et des démarches effectuées par l'Union, les membres de son conseil d'administration et les membres de son comité Environnement. **Nous avons besoin de l'appui de tous. Nous vous remercions à l'avance pour votre appui.**

Vous trouverez annexé à cet envoi, le **formulaire d'adhésion à l'Union 2012 (annexé)**. Nous vous invitons à compléter le formulaire et à nous le retourner rapidement avec votre cotisation. Nous vous invitons également à nous communiquer vos commentaires et vos attentes, par écrit ou verbalement et ce, dans le but de bien vous servir et de travailler pour vous, toujours dans le cadre de nos capacités et de notre mandat. Si vous désirez d'autres renseignements ou désirez partager vos commentaires, vous pouvez communiquer avec l'un d'entre nous aux numéros cités plus haut.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Ce comité permanent de l'Union est composé d'Andrée Le Quéré qui en assume la présidence, Jean-Marie Romeder, qui agit à titre de secrétaire, de Suzanne Faure et de Richard Strasbourg, ainsi que deux nouveaux membres, Florent Trussard et Éric Yelle que le comité a eu le plaisir d'accueillir depuis l'assemblée générale des membres de juillet dernier.

Dans le cadre de notre participation au Réseau de Surveillance Volontaire des lacs (RSVL), des mesures de transparence du lac Vert ont été prises l'été dernier comme à chaque été depuis cinq années avec la participation de plusieurs bénévoles que nous désirons chaleureusement remercier. Les résultats demeurent excellents. De plus, en 2011 des échantillons d'eau pour des mesures physico-chimiques ont été prélevés en juin, juillet et août. Les dernières mesures ayant été prises il y a cinq ans, nous pourrions ainsi voir l'évolution de l'eau du lac. Le RSVL recommande maintenant de prendre ces mesures durant deux années consécutives ; elles seront donc reprises en 2012.

Nous désirons profiter de l'occasion pour souligner l'engagement et l'implication des membres de ce comité et les remercier chaleureusement pour leur travail. Si vous désirez obtenir une copie de leur rapport d'activités 2011 présenté lors de notre assemblée générale annuelle du 16 juillet dernier, n'hésitez pas à communiquer avec Suzanne Faure, secrétaire du C.A. et membre du comité Environnement qui se fera un plaisir de vous faire parvenir copie.

A noter que Jean-Marie Romeder représente le lac Vert au Comité (municipal) consultatif en Environnement (CCE) récemment mis sur pied par le maire Pierre Bernier et le conseiller municipal André Beaulieu. Sophie Morin en assure la présidence. M. Romeder nous fera un bilan des dossiers traités par ce comité lors de notre prochaine AGA. Nous remercions M. Romeder d'avoir accepté de siéger à ce comité et de si bien y représenter nos intérêts.

PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Le comité Environnement ainsi que le C.A. réfléchissent à la mise sur pied d'un affichage discret mais efficace faisant la promotion de la protection de l'environnement au lac Vert et ses environs. Cette réflexion est devenue plus urgente suite à un incident qui a eu lieu l'été dernier lorsque le barrage de castor du lac Clair a été endommagé par des personnes, ce qui a entraîné une importante quantité de sédiments et de débris dans le lac Vert. Les conséquences d'un tel incident sont sérieuses et affectent l'eau, la sécurité, le cycle de reproduction d'espèces de poissons et autres conséquences. Le conseil d'administration s'est informé auprès du Ministère de l'environnement(MDDEP) à ce sujet. On nous a indiqué les conséquences diverses sur l'environnement et des mesures à prendre lorsque survient un tel incident. Lorsque l'incident n'est pas causé naturellement, les individus impliqués sont passibles de sanctions importantes lorsque constaté par un garde forestier.

Nous jugeons important de renseigner les riverains afin de protéger de toutes les façons possibles, l'environnement, la Faune, la flore et la précieuse qualité de l'eau du lac Vert. Nous avons tous également la responsabilité d'aviser nos visiteurs. Si vous avez de bonnes idées pour un affichage discret pour faire la promotion de la protection de l'environnement, nous aimerions vous entendre.

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE 2010

L'épluchette annuelle s'est déroulée avec succès. Une fois de plus, un bon nombre de propriétaires y ont participé dont un bon groupe d'enfants. L'événement a eu lieu entre 11 :00 et 2 :00 ce qui a permis à tous de dîner en bonne compagnie et en toute convivialité.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Claude L'Allier pour le prêt de son terrain, parfait pour cette activité.

Une fois de plus cette année, Sophie L'Allier a accepté de s'occuper de bien accueillir les enfants du Lac Vert en leur offrant jeux, friandises, surprises, tout cela dans un coin bien aménagé, coloré, accueillant et décoré au goût des jeunes. Un gros merci à Sophie et à ses aides pour ces attentions bien spéciales.

Merci aussi à Pierre Brazeau, Octave Legault, Gilles Trottier du Conseil d'administration et Eric Yelle, du comité Environnement pour l'achat et la préparation de la nourriture et du matériel ainsi que pour l'aménagement du site.

PANCARTES

Vous avez sans doute remarqué la cure de rajeunissement des pancartes nominatives (noms et rues). En effet, c'est grâce à la générosité et l'expertise de Gilles Trottier, avec la participation de sa famille, que nous avons des pancartes propres et accueillantes. Il est important d'entretenir une telle pancarte,

fruit du travail généreux de ses créateurs. Bravo à Gilles et à sa famille pour la persévérance. Toute notre appréciation pour le temps et l'énergie que vous y avez consacrés.

COUPE FORESTIÈRE DANS LE BASSIN DU LAC VERT

Ce dossier important a pris beaucoup de notre temps au cours de la dernière année. Une présentation des détails a été faite lors de la dernière assemblée générale des membres en juillet et il a eu quelques développements depuis : il appert que de la coupe aura bel et bien lieu cet hiver. Par contre nous sommes très fiers du chemin parcouru entre le plan de départ et le plan retenu à ce jour. D'autres sections près du lac Clair ont été protégées par le ministère suite à la découverte d'autres plantes rares. De plus, nous sommes en communication continue avec les forestiers, le ministère ainsi que les différents intervenants avec qui nous avons établis des contacts. Les coupes auront principalement lieu près du lac Clair et entre le lac Clair et Charbonneau. Cependant, selon une décision du ministère en conciliation, les forestiers ne peuvent traverser le ruisseau entre le lac Vert et le lac Clair qu'en débousqueuse. Mais puisque le ruisseau est dans un genre de ravin ils doivent descendre très près du lac pour sortir le bois. Nous avons signifié au ministère et aux forestiers notre réserve et nos inquiétudes à ce sujet depuis déjà plusieurs mois. Par conséquent lorsque les travaux seront prêts à commencer, les ingénieurs forestiers du MRNF et des compagnies forestières se rendront sur place pour établir les modalités et moyens à utiliser afin de réduire au minimum les risques de sédimentation dans le lac Vert. Nous serons invités à les rencontrer sur le site. Hélène aura une carte à jour des derniers plans de coupe, encore réduit depuis le mois de juillet et la présentera lors de l'assemblée générale l'été prochain. En attendant, ceux et celles intéressés à en prendre connaissance, peuvent communiquer avec elle. Nous ne circulons pas cette carte car les choses bougent tellement vite et nous ne voulons pas confondre les gens mais sentez vous bien à l'aise de demander à la consulter.

Nous vous signalons également qu'une démarche est en cours effectuée par le Maire de Montpellier et les Maires de deux autres municipalités adjacentes pour obtenir un corridor de protection de plantes rares au sein de ce corridor. Nous avons participé en mai 2011 à une présentation de ce projet par les 3 Maires. Les Maires ont communiqué avec le Ministre de l'Environnement depuis cette rencontre mais nous n'avons aucun autre renseignement suite à cette communication. Nous vous tiendrons au courant.

CONTENEURS À RECYCLAGE ET À DÉCHETS

Nous avons fait des contacts avec la municipalité de Montpellier suite à plusieurs plaintes de riverains au sujet des conteneurs. Bien que ce dossier ne relève pas de notre mandat mais bien de celui de la Municipalité, nous avons toutefois fait parvenir une lettre à la Municipalité qui résume les inquiétudes et les doléances quant aux conteneurs : insalubrité, apparence, détritrus sur le sol, débordement, crainte d'attirer des animaux sauvages, odeurs nauséabondes, non sécuritaires. Gilles Trottier effectue les suivis auprès de Jean-Guy Périard, conseiller municipal assigné à ce dossier.

SUR CE, RECEVEZ CHERS VOISINS, NOS MEILLEURS VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE ET NOS MEILLEURES SALUTATIONS !!!

Hélène, Suzanne, Gilles, Pierre et Octave

UNION DES PROPRIÉTAIRES ET CITOYENS DU LAC VERT DE MONTPELLIER INC.



© creavea

Décembre 2012

Bonjour à vous toutes et tous,

Les membres du Conseil d'administration de l'Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc. désirent vous offrir leurs souhaits les plus chaleureux pour la période des Fêtes et pour l'année 2013. Santé, paix joie et douce énergie, pour vous et les membres de votre famille.

Nous profitons de plus de l'occasion pour prendre contact et vous tenir à jour sur les activités de l'Union depuis notre dernière assemblée générale annuelle de juillet dernier et faire le suivi sur certains dossiers prioritaires.

D'abord, vous trouverez ci-dessous les noms et coordonnées des membres de votre conseil d'administration : Sachez que nous sommes toujours disponibles à vous donner des plus amples renseignements, à répondre à vos questions et à recevoir vos idées et commentaires. De plus, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez de plus amples détails sur un ou l'autre des dossiers.

Membres du conseil d'administration de l'Union des propriétaires et citoyens du lac vert de Montpellier inc. suite aux élections de l'assemblée générale du 7 juillet 2012:

Hélène Crevier, présidente
Gilles Trottier, vice-président
Érik Yelle, trésorier
Suzanne Faure, secrétaire
Pierre Bédard, administrateur

Suzanne Faure a été réélue pour un autre mandat de deux ans. Pierre Brazeau qui occupait le poste de trésorier et Octave Legault qui occupait le poste de vice-président ont décidé de céder leur place. Erik Yelle et Pierre Bédard ont été élus et nous leur souhaitons la bienvenue. Les postes de chacun ont ensuite été déterminés par le C.A. Nous vous remercions sincèrement pour la confiance portée à notre égard.

Mot de la Présidente :

Tout d'abord, en mon nom personnel et au nom des membres du Conseil d'administration, je tiens à remercier chaleureusement Pierre Brazeau pour avoir tenu, avec rigueur, le flambeau des finances de l'Union pour les 6 dernières années. Ce fut un réel plaisir de travailler avec lui et de le côtoyer lors des activités du C.A. et de l'Union. Pour ce qui d'Octave Legault, nous tenons à lui rendre hommage pour son engagement de 18 ans dans l'Union du lac Vert. M. Legault, qui a déployé beaucoup d'énergie depuis les premiers balbutiements de l'union, a décidé de tirer sa révérence de l'union et de céder sa place à Pierre Bédard, qu'il a lui-même recruté. Le C.A. planifie soumettre la candidature de Octave Legault comme membre honoraire, à la prochaine assemblée générale annuelle. Il joindrait ainsi les rangs avec Geneviève Legault (première secrétaire de l'Union et Émile Duquette (Fondateur de l'Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier inc. et président pour dix ans).

Je réalise de plus en plus, en observant l'implication et l'engagement des gens, en connaissant les expériences professionnelles et personnelles des gens, que notre environnement est très riche en ressources humaines, en forces et en compétences très variées qui peuvent être mises à au profit de notre vie collective et à notre intérêt commun. En plus des gens qui font partie du C.A., du comité environnement, deux personnes nous ont offert de l'appui nouveau. Vous en saurez davantage plus loin dans le texte. Laissez-nous savoir...

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Notre Conseil d'administration forme une équipe solide qui allie ses forces au service de la raison d'être et des objectifs de L'Union et travaille à la promotion de la qualité de vie au lac ainsi qu'à la protection du lac et de son environnement. Vous pouvez vous fier sur l'engagement, le sens des responsabilités et la rigueur de chacun de ses membres.

ACTIVITÉS RÉCENTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Notre Conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises suite à l'Assemblée générale du 7 juillet 2012. Depuis cette date, ses représentants ont participé à une consultation publique sur les aires protégées. Un mémoire a aussi été envoyé au nom de l'union.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DES MEMBRES :

L'AGA a eu lieu le 7 juillet 2012 en avant-midi. La représentation a été assez bonne. À l'ordre du jour : rapport des administrateurs ; présentation des états financiers au 30 avril 2012 ; ratification des gestes posés par le conseil d'administration au cours de l'exercice 2011-2012; rapport du comité Environnement .Nous avons présenté sur PowerPoint, un bilan détaillé des gestes posés par le Conseil d'Administration au cours des douze derniers mois : entre autres : les réunions du Conseil; le succès de l'épluchette de blé d'Inde à l'automne 2011 en particulier l'accueil et participation des enfants; la repeinte des plaquettes nominatives aux angles des rues Des Chênes et Duquette effectuée par Gilles Trottier et famille; le suivi auprès de la Municipalité pour régler la situation des conteneurs à déchets; la participation des membres du C.A. à des consultations publiques sur l'environnement - à une réunion des Maires pour obtenir un corridor EFE et au comité consultatif de Montpellier sur l'environnement; et aux démarches de suivi (rencontres, courriels, visites terrain) au dossier de la coupe forestière qui a eu lieu à l'hiver 2012.

En conclusion, les membres de l'assemblée ont manifesté leur approbation et appui aux nombreux gestes posés par le C.A.

De plus, il y a eu une présentation détaillée des démarches générales effectuées par le Conseil d'administration au cours l'année ainsi que des démarches particulières reliées au dossier de la coupe forestière, son évolution avec cartes géographiques à l'appui. **N.B.** Nous enverrons le procès-verbal de cette assemblée avec l'avis de convocation de la prochaine assemblée au printemps prochain. Il devient

de plus en plus important pour nous d'avoir votre adresse courriel pour vous joindre. Ceci facilite grandement les envois en plus d'être beaucoup plus économique.

MEMBRES/ FRAIS D'ADHÉSION/CONTRIBUTION FINANCIÈRE :

Le recrutement et la rétention des membres demeurent une activité importante et un objectif majeur. L'Union, qui a été créée et incorporée en 1994, existe afin d'exercer un pouvoir de force lorsqu'il est nécessaire de faire des représentations ou revendications. Il importe que les décisions et les actions soient faites par et pour une majorité. De plus, les événements des dernières années nous confirment de plus en plus la valeur que les décideurs politiques portent à une Association de citoyens comme la nôtre. Nous en bénéficions tous, que nous soyons officiellement membres ou non. Nous avons besoin de l'appui de tous et vous remercions à l'avance pour cet appui. Nous aimerions spécialement interpeller les propriétaires qui ne sont pas membres et vous demander de contribuer à cet effort collectif, soit en devenant membre de l'Union ou par une contribution financière afin d'aider à maintenir les frais d'adhésion à un coût minimum.

Nous aimerions entendre les raisons pouvant vous empêcher de souscrire à l'union, si tel était le cas. Nous sommes ouverts aux commentaires qui pourraient nous aider à mieux répondre à vos besoins et à nous améliorer. Vous pouvez nous communiquer vos commentaires verbalement, par écrit et aussi sous pli anonyme à l'adresse suivante : 10A rue Duquette, Montpellier Qué, J0V 1M1

Du nouveau cette année : vous remarquerez que nous n'avons pas joint le formulaire d'adhésion. Nous avons décidé de vous le faire parvenir au printemps afin de se mettre au diapason avec notre année financière. Vous serez donc invité à devenir membre ou à renouveler votre membership au printemps de chaque année. Votre membership annuel sera du 1^{ier} mai au 30 avril de chaque année. Par exemple, même si vous déboursez votre 20.00 en juillet, votre cotisation sera valide jusqu'à la fin avril.

COMITÉ ENVIRONNEMENT :

Ce comité de l'Union est composé d'Andrée Le Quéré, Karine Duquette, Suzanne Faure, Jean-Marie Romeder, Florent Trussart, de Richard Strasbourg. Toutes des personnes très engagées, ayant des compétences certaines et prêtes à donner du temps et de l'énergie pour la qualité de l'eau et de l'environnement.

Lors de l'assemblée générale du 7 juillet, Andrée Le Quérée a présenté le rapport du comité soulignant la prise des mesures de transparence de l'eau, dont les résultats demeurent excellents avec une moyenne de 9.2 mètres. En plus, elle a indiqué que les prises de mesures physico-chimiques du lac de l'année dernière démontrent le changement de notre classement de lac ultraoligotrophe à oligotrophe. Ces résultats démontrent peu ou pas de signes d'eutrophisation (modification et dégradation d'un milieu aquatique) mais indiquent l'importance de continuer à sensibiliser les propriétaires à l'impact de nos gestes sur l'eau et l'environnement. Dans ce but, elle a souligné le travail du Comité à développer un feuillet d'information et de communication pour les propriétaires. Karine Duquette en a effectué la création et la production a présenté le premier exemplaire de ce feuillet qui fut accueilli très positivement par les membres de l'assemblée. Vous trouverez d'ailleurs le deuxième exemplaire de feuillet informatif et original ci-joint. Nous vous invitons à le lire pour avoir plus d'information sur les mesures de l'été

dernier. Vous apprendrez aussi qu'un nouveau protocole sur les mesures du phytoplancton débutera l'été prochain et sera mis en œuvre par Florent Trussart.

Nous désirons profiter de l'occasion pour souligner l'engagement et l'implication des membres de ce comité et les remercier chaleureusement pour leur travail. Les membres ont amorcé, récemment une réflexion sur le mandat, les objectifs, le rôle et le fonctionnement formel d'un tel comité. Des discussions et réflexions supplémentaires devraient avoir lieu dans un but de présenter une proposition aux membres lors de la prochaine assemblée.

Jean-Marie Romeder qui a représenté avec brio, le lac Vert au Comité (municipal) consultatif en Environnement (CCE), a tiré sa révérence après deux ans d'active participation. Nous remercions M. Romeder d'avoir accepté de siéger à ce comité et de si bien y représenter nos intérêts. **Nous sommes toujours à la recherche de quelqu'un prêt à prendre le flambeau sur ce comité.** M. Romeder pourra vous donner l'information pertinente et répondre à vos questions. Toute personne intéressée est priée de communiquer avec nous. Il est urgent de trouver quelqu'un.

PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT :

Vous avez sans doute pu observer des méduses d'eau douce dans le lac au mois de septembre. Ces organismes ne sont apparemment pas nocifs et peuvent apparaître lorsque certaines conditions spécifiques sont présentes. Marie-Claude Lamarche, fille d'Alain Lamarche, membre et propriétaire au lac, est biologiste marine et a eu la gentillesse de faire une recherche et d'écrire un document qui sera distribué lors de notre prochaine AGA . Ce document vous sera aussi disponible sur demande.

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE 2012 :

L'épluchette annuelle s'est déroulée avec succès. L'événement a eu lieu entre 11 :00 et 2 :00 ce qui a permis à tous de dîner en bonne compagnie et en toute convivialité.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Claude L'Allier pour le prêt de son terrain, parfait pour cette activité.

Une fois de plus cette année, Sophie L'Allier a accepté de s'occuper de bien accueillir les enfants du lac Vert en leur offrant jeux, friandises et surprises, tout cela dans un coin bien aménagé. Un gros merci à Sophie et à ses aides pour ces attentions bien spéciales.

Merci aussi à Suzanne Faure, Pierre Bédard, Octave Legault, Gilles Trottier et Érik Yelle, pour l'achat et la préparation de la nourriture et du matériel ainsi que pour l'aménagement du site.

Dossier coupe forestière :

Lors de l'AGA une mise à jour détaillée a été présentée. Principalement, nous nous sommes appuyés de photos et cartes. La présentation a démontré les endroits où la coupe a eu lieu et les démarches prises par la Coopérative forestière des hautes Laurentides et le MRNF pour assurer le respect de l'environnement et le respect de l'entente négociée entre l'Union et ces instances.

Il a eu visite des sites, une première avec les forestiers, où Florent Trussart nous a représenté et une dernière, après toutes les interventions où nous avons la représentation de toutes les parties c'est-à-dire la COOP forestière le MRNF, la MRC , la municipalité et nous. La conclusion démontre qu'il y a eu efforts déployés par les forestiers et le MRNF pour tenir compte des préoccupations environnementales de

l'Union lors de la coupe et que tel qu'exigé par l'Union, les chemins ont été fermés à toute circulation. Le MRNF a reconnu par écrit qu'il y avait eu un manque à retirer les débris dans un endroit près de la rive du lac Vert mais les mesures ont été prises pour assurer qu'il n'y ait aucune contamination de l'eau du lac.

Nous avons également souligné que d'autres coupes prévues ne sont pas dans le bassin versant du lac Vert mais s'y rapproche. L'Union demeure aux aguets vis-à-vis à ce dossier. De plus, elle a indiqué que présentement le Ministère de l'Environnement est en train de considérer la demande de quelques Municipalités, dont Montpellier, de convertir certains secteurs en zones EFE dont plusieurs longent le lac Vert. Aux dernières nouvelles, aucune coupe n'était planifiée pour 2013. Mais il y a toujours des changements possibles, l'expérience nous le confirme, mais nous restons aux aguets.

Une consultation publique sur les aires protégées a eu lieu en septembre dernier afin de délimiter un corridor de protection qui longe le lac St-Sixte jusqu'au lac Vert. Nous y avons participé ainsi que plusieurs propriétaires au lac Vert. Nous avons de plus envoyé un mémoire à cet effet au nom de l'union. Cependant, nous avons remarqué qu'une petite parcelle n'était pas incluse dans le contour proposé par le MDDEFP. La municipalité de Montpellier et l'union s'est concertée afin d'inclure dans leurs mémoires, un ajout de territoire qui couvrirait la parcelle en question. Ceci est en lien avec une démarche de trois maires en vue de protéger un corridor dans ces secteurs. Nous vous en avons parlé précédemment. Nous n'avons pas encore de nouvelles à ce sujet. Cela pourrait prendre beaucoup de temps avant que toutes les procédures aient lieu et que l'on ait une réponse.

Site internet :

Vous vous souviendrez que Josée avait développé un site internet qui n'a malheureusement pu être utilisé.

Bonne Nouvelle ! Jean Rochon, membre et propriétaire au lac Vert, nous a offert de créer et de travailler sur un nouveau site internet pour le lac Vert.

Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur M. Rochon pour mettre en œuvre ce projet qui amènera une nouvelle dimension, au goût du jour, à l'information et à nos communications. M. Rochon est prêt à commencer et nous sommes présentement à l'étape de lui envoyer des photos... à suivre...

Ceci met fin à nos nouvelles en cette période des fêtes. Nous vous souhaitons un joyeux Noël. Santé, paix et prospérité pour toute l'année 2013 et recevez, chers voisins, nos meilleures salutations.

Hélène, Suzanne, Erik, Gilles, et Pierre